

épaulez ALAIN TÉRIEUR

Alain Tétreau connaît l'importance de la sécurité au travail et il soutient que la sécurité est importante.

LE RÉSEAU QUÉBÉCOIS DE L'ASSOCIATION CANADIENNE POUR LA SANTÉ MENTALE



Concept inspiré d'un diagramme de l'Institut du Nouveau Monde (www.inm.ca)

garantie

MEILLEURE
SANTÉ MENTALE

estrebiendansastete.com

Pourquoi le bien-être et la sécurité au travail est-il si important ?

Il permet une plus grande satisfaction à l'égard de son emploi et il favorise :

- un meilleur esprit d'équipe,
- un travail de qualité,
- une plus grande participation à la vie de l'organisation,
- une réduction des problèmes liés au stress,
- une diminution des griefs et des conflits.

Nous remercions :



Desjardins
Sécurité financière

Leger

MARQUETING

et la ministre de la Santé et des Services sociaux pour leur contribution financière au rapport de position de la santé mentale 2012.

Préparé par : La Tribune du Québec



ASSOCIATION CANADIENNE
POUR LA SANTE MENTALE

CANADIAN MENTAL
HEALTH ASSOCIATION
DIVISION DU QUÉBEC

Tél : 514-848-3201

E-mail: info@cmha-qc.ca

Crédit photo : Alain Tétreau/Media

épaulez ALAIN TÉRIEUR

20 AG TDS pas pour Aménager l'environnement
la sécurité au travail est une priorité

Santé mentale au travail



Employeurs, employeuses et gestionnaires:

- Avoir une démarche stratégique en promotion de la santé psychologique au travail.
- Respecter les intérêts des employéEs.
- Répondre aux questions et informer de tout changement dans l'entreprise.
- Donner une rétroaction constructive.
- Offrir des perspectives de promotion et de développement.
- Assurer la sécurité d'emploi au maximum des possibilités.
- Favoriser la mise en place de réseaux d'entraide.
- Développer des activités de prévention contre la violence et le harcèlement.
- Permettre l'expression des inquiétudes et des situations difficiles de même que la participation à la recherche de solutions.
- Informer les employéEs des ressources et des services de soutien à leur disposition.

EmployéEs:

- Poser des questions à son/sa supérieurE.
- Éviter l'isolement.
- Communiquer avec ses pairs et profiter de la présence d'un réseau de pairs aidants.
- Demander et donner de l'aide.
- Partager son expérience.
- Demander des réunions-bilans (débriefing ou débraffage) et y participer.
- S'informer de ce qui se passe au sein de l'organisation.

Et n'oublions pas que...

La sécurité psychologique doit s'inscrire dans la culture de l'organisation. Vouloir y développer le sentiment de sécurité implique:

- la formation, sa mise en application et l'évaluation du travail effectué.
- des mesures de protection assurant la confidentialité.
- la civilité de tous et toutes au travail.